



Agde, le 30 septembre 2010

**Objet : Compte-rendu de la réunion « Europe et Tourisme »**

Dans le cadre des travaux de préparation du projet politique du NOUVEAU CENTRE conduits par Jean-Marie CAVADA, député européen, et Philippe VIGIER, député d'Eure-et-Loir, une réunion a été organisée au Cap d'Agde le 23 septembre 2010 à l'initiative de la Fédération de l'Hérault. En présence d'une soixantaine d'adhérents, il a été dégagé plusieurs propositions relatives à la thématique « Europe » qui sera traitée lors de la convention nationale prévue le 4 octobre 2010. Il a été choisi d'aborder cette question placée au centre du projet politique du NOUVEAU CENTRE en corrélation avec la thématique « Tourisme » propre au département de l'Hérault.

Je vous fais part des principaux éléments débattus et approuvés :

- « Il y a soixante ans, les pères fondateurs de l'Europe, dont notre famille politique est l'héritière, jetaient les bases d'un espace devenu depuis – conformément à leur vœu – un espace de paix. Ce projet ambitieux s'appuyait sur l'idée nouvelle que devaient être conciliées *économie de marché* et *éthique de la solidarité*.
- Aujourd'hui, les défis sont autres. Ni nos gouvernants, ni les peuples, ne redoutent maintenant l'éclatement d'un conflit armé au sein de l'espace européen. Sur notre territoire, l'Europe, les crises ne sont plus militaires mais économiques.
- A l'heure où tous les pays industrialisés du monde sont frappés par la crise, où certains états d'Europe (la Grèce, l'Irlande ...) sont très gravement affectés, il doit être souligné que les secteurs d'activité économique qui connaissent actuellement la plus forte progression en France et en Europe sont : 1) les métiers liés aux services à la personne, 2) les métiers liés au tourisme.
- Tout au long de ces dernières décennies, l'agrandissement de l'espace européen n'a eu de cesse, d'une part, de causer un trouble important dans l'opinion publique et, d'autre part, de générer des difficultés réelles de gouvernance.

- Pour autant, il convient d'admettre que face aux puissances déjà affirmées ou émergentes (Etats-Unis d'Amérique, Russie, Chine, Inde, Brésil ..), seules pourront à l'avenir faire entendre leurs voix des puissances-continentales. Parmi elles devra figurer .. et agir l'Europe.
- L'extension de l'espace européen répond à une double nécessité : celle qui consiste à bénéficier d'une croissance démographique et d'une ressource en richesses naturelles. Ces deux exigences trouveront des réponses dans un territoire qui se doit d'être à une échelle nouvelle.
- Enfin, il faut aussi remarquer que si un territoire était communément apprécié en fonction des distances qui pouvaient le caractériser, le monde moderne et rapide dans lequel nous vivons nous incite à mesurer l'espace dans lequel nous évoluons en temps nécessaire à le parcourir.
- Sur la base de ces considérations d'ordre général, deux propositions d'orientation ont été faites et approuvées :
- **PROMOUVOIR LA DESTINATION EUROPE.** En matière de tourisme, dont il a été dit qu'il constituait l'un des principaux secteurs économiques créateurs d'emplois, il est confirmé par différentes études que la France figure à ce jour aux premiers rangs des destinations mondiales. Toutefois, dans une conjoncture qui évolue sensiblement, prenant en compte l'émergence de nouvelles destinations et la diminution du coût des transports aériens, il faut compter désormais avec une concurrence nouvelle.
- En outre, il faut également considérer que les comportements de la clientèle connue ont aussi changé, cette dernière privilégiant les séjours courts et la diversité.
- Pour ces raisons, il conviendrait de promouvoir la destination Europe. Un new-yorkais, un moscovite, un pékinois ... doit se voir proposer depuis son hôtel parisien (!), où il séjournera quelques jours, des excursions à moins de 90 minutes d'avion : à Londres, à Barcelone, à Florence ... L'intérêt de la complémentarité du tourisme balnéaire et du tourisme vert n'est bien évidemment plus contestée par personne. Inventons maintenant le tourisme européen où jouera à plein la carte de la complémentarité des histoires, des paysages et des savoirs-faire de France et d'ailleurs.
- **FONDER UN ESPACE EURO-MEDITERRANEEN.** L'Europe est nourrie depuis plusieurs millénaires d'une histoire née de la Méditerranée. Des projets et des conflits ont de tous temps rapproché ou opposé les peuples qui vivent sur les rives de cette mer. Aujourd'hui, il faut que l'Europe bâtisse un avenir à partager avec les peuples de Méditerranée. Cette ambition doit être portée pour répondre à quatre enjeux :
- Les pères-fondateurs de l'Europe voulaient assurer la paix sur le vieux continent. Si cet espoir est aujourd'hui rempli, l'enjeu géopolitique du XXIème siècle consiste sans nul doute à assurer la stabilité du bassin méditerranéen. Aussi, il est essentiel qu'un espace euro-méditerranéen soit organisé comme

cela a été envisagé en 2008 lors de la présidence française de l'Union Européenne. Afin de rendre possible la réalisation de ce projet historique, les promoteurs de ce dernier devront accepter que l'ensemble des Etats européens – y compris ceux qui ne sont pas limitrophes de la mer Méditerranée – siègent au sein des instances euro-méditerranéennes.

- L'enjeu est également économique. Comme cela a été dit précédemment la promotion de notre tourisme doit opérer une profonde mutation et s'ouvrir par delà les frontières. Un espace euro-méditerranéen exercera naturellement un pouvoir d'attraction touristique à l'échelle mondiale.
- Si il existe à ce jour un décalage important en matière d'infrastructures touristiques entre l'Europe et l'Afrique du Nord, il doit être envisagé de soutenir de façon plus importante l'investissement nécessaire au développement des économies des pays africains. Outre le fait que les intérêts économiques européens – et français – pourraient y être défendus, cette implication contribuera à apporter une réponse à l'enjeu démographique et migratoire.
- Enfin, le quatrième enjeu est environnemental. La constitution d'un espace euro-méditerranéen doit viser un double objectif : engager une action ambitieuse de dépollution de la Méditerranée et permettre de protéger le littoral en ayant accès aux gisements de sable qui pourraient être mobilisés afin de stabiliser le trait de côte.



**Sébastien FREY**

Président de la Fédération de l'Hérault

Premier Adjoint au Maire d'Agde  
Conseiller Général de l'Hérault